



JIM

N°216
**JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE**
Mars - Avril 2025

La nature urbaine, un patrimoine à conserver

© Gilles Bertrand

VIVRE ENSEMBLE

**Handicap :
agir pour
mieux inclure**

HABITER

Révision du PLU :
l'enquête publique sera
lancée ce printemps

GRANDIR

Un conseiller école-famille
pour la réussite des écoliers

ON SORT

- FORUM DE L'EMPLOI
Jeudi 10 avril
- FORUM JOB DATING
Mercredi 23 avril
- ANNEMASSE JOUE !
Samedi 26 avril

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Annemasse.fr
   

LUMIÈRE SUR...

Le jardin des Iris en
bordure de la rivière Arve.



© Gilles Bertrand

INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Tous les samedis matin
De 10h30 à 11h30
📍 Hôtel de Ville

Tous les mercredis matin
De 10h30 à 11h30
📍 Local municipal à l'intérieur de la
maison de santé du Perrier
au 21 avenue de Verdun

HÔTEL DE VILLE

04 50 95 07 00

www.annemasse.fr

📧 @annemasse.official

📞 Clic Annemasse

📍 Ville d'Annemasse

📧 @annemasse_maville

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h
à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

04 50 95 07 07

centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

tranquillite.publique@annemasse.fr

- Médiateurs 04 50 92 16 16
- Police municipale 04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33

education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00

- etatcivil@annemasse.fr
- pieces.identite@annemasse.fr
- reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

odp@annemasse.fr

04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56

economie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE

04 50 84 23 10

info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE

04 50 84 23 06

cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY

04 50 95 89 09

TIERS-LIEU LA BULLE

04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE

04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS

04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE

04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING

04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS | 04 50 84 59 17

04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00

www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 50 87 88 88

infotri@annemasse-agglo.fr

www.mieuxtrier.fr

MONTS DU GENEVOIS (OFFICE DE TOURISME)

04 50 95 07 10

www.montsdugenevois.com

BUS TAC | 0800 1000 74

04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU PERRIER

04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE

0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES

04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*

*appel gratuit et anonyme



DOSSIER

04 La nature urbaine, un patrimoine à conserver

09 Droit de suite, Décidé en conseil municipal, Agenda citoyen

10 Révision du PLU : l'enquête publique sera lancée d'ici ce printemps

12 Un conseiller école-famille pour la réussite des écoliers

14 Tram/piétonnisation : le centre-ville poursuit sa mue

16 Des actions pour l'inclusion des personnes handicapées

18 Tribunes

21 / 23 Forum job dating : à vos cv !
/ Le jeu est en fête !



PORTRAITS

24

Ces femmes d'exception honorées à Annemasse

JIM N°216 • MARS - AVRIL

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Publication bimestrielle éditée par le service communication.

Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales. **Directeur de la publication :** Christian Dupessey

Rédactrice en chef : Chadia Limam | **Rédaction Service communication :** Coraline Martins, Etc. Terra-Ophélie Ravinel, Flora Soubras, Melissa Roldan, Virginie Deméautis | **Mise en page :** Pagina Communication | **Impression :** Kalistene Annecy

Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal :** Janvier 2025 | **Tirage :** 21 600 exemplaires.



© HEMELKA

« Transformer notre cadre de vie vers un avenir durable, agréable »

Balades urbaines

Le dossier de ce JIM est consacré au patrimoine naturel de notre ville. C'est notre objectif de transformer notre cadre de vie vers un avenir durable, agréable, propice à la flânerie, à la convivialité, aux balades urbaines.

La piétonnisation-végétalisation du centre-ville dont on découvre jour après jour la réalisation, est le symbole même de cette transformation. Les aménagements urbains le long du tracé du tramway viendront compléter cette image attractive du cœur d'agglomération.

Les parcs et espaces de respiration ont déjà marqué cette évolution à laquelle on doit ajouter les nombreux espaces verts du quartier du Perrier. Demain, les aménagements autour de Martin Luther King, de la ZAC Château Rouge, de la future "Place de village", viendront compléter cette nouvelle vision d'Annemasse.

Mais déjà, nous vous convierons à découvrir au printemps, une nouvelle balade urbaine de la MJC au Brouaz en passant par "Sous Collonges", le Parc Mila Racine et en remontant par les bords d'Arve et le Côteau du Vernand.

Cependant, pour que ce nouvel Annemasse soit accueillant pour tous, nous avons besoin d'un effort collectif pour maintenir la propreté de nos espaces publics.

La Ville assume ses responsabilités en donnant les moyens au service de la voirie d'effectuer chaque jour une tâche difficile assurée par des agents dont le travail est trop souvent bafoué.

Mais nous avons besoin de chacun de vous pour assurer dans notre ville une qualité de vie partagée par tous, et ce par civisme et respect de notre environnement.

Je compte sur votre engagement.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse

Plus de
6 000
arbres sur le
domaine public

9,8 km
de liaisons
piétonnes

La nature urbaine, un patrimoine à conserver

Le patrimoine d'Annemasse est architectural, culturel, végétal, historique... Un unique dossier ne suffirait pas pour en explorer toutes ses richesses et sa diversité. Après un premier dossier paru dans le JIM 214 de novembre – décembre 2024, ce deuxième volet vous invite à découvrir le patrimoine naturel et végétal méconnu d'Annemasse, à travers ses espaces verts et sa biodiversité.

La nature en ville, une présence essentielle

La Ville d'Annemasse veille à conserver son patrimoine naturel et l'enrichit au fil du temps. Nécessaire pour la biodiversité, la nature urbaine contribue aussi à assurer la qualité de vie des habitants.

L'HOMME ET LA NATURE : UN LIEN À PRÉSERVER

« Même en ville, l'homme a besoin de vivre au contact de la nature », affirme Mylène Saillet-Raphoz, adjointe en charge de la transition écologique, de la végétalisation et des espaces verts. Une promenade printanière dans le jardin des Iris en fleurs, un grand bol d'air au bois de Rosses, la vue sur le Salève ou le sommet des Voirons... « De même, apercevoir un écureuil ou écouter le chant des oiseaux suffit à nous procurer un sentiment d'émerveillement ou de bien-être : la nature nous reconnecte à nous-même et restaure notre équilibre physique et psychique. Il est important de ne pas rompre ce lien », poursuit l'élue. Tout Annemassien peut prendre soin de son cadre de vie en entretenant les jardins familiaux ou en participant au fleurissement de son balcon, voire de son jardin. Par ailleurs, un collectif citoyen s'est constitué en une association, appelée « Végétalisons Annemasse », pour favoriser, développer et préserver la présence de la nature en ville à Annemasse, en appui aux services de la Ville.

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE

Faire place à la nature en ville présente un autre enjeu, lié à la transition écologique. Vous savez sans doute que le mois de janvier 2025 a été le plus chaud jamais enregistré pour cette période à l'échelle de la terre. À l'heure où notre planète fait face à des défis environnementaux sans précédent, la Ville sauvegarde son patrimoine dans l'objectif de contribuer à maintenir l'équilibre écologique. Cet effort se traduit lors de l'abattage d'arbres, toujours compensé : « Depuis le début des années 2000, Annemasse plante deux arbres pour un arbre abattu », souligne l'élue. Ainsi, le patrimoine arboré est en constante augmentation. » D'ici la fin du mandat, plus de 800 arbres au total auront été plantés. Planter, c'est bien. Mais choisir des végétaux adaptés au

réchauffement climatique, c'est mieux ! « Les plantations d'aujourd'hui seront le patrimoine végétal de demain », souligne Mylène Saillet-Raphoz. « De ce fait, nous veillons à sélectionner des variétés résistantes au sec comme au froid, car nous allons être amenés à connaître des périodes de sécheresse et de pluies intenses », indique Marc Benière, directeur des Parcs et Jardins et Maintenance Voirie. La Ville doit aussi porter attention à l'environnement de l'arbre, qui a besoin de place pour le développement de sa partie aérienne comme de ses racines.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

La Ville contribue au maintien des espèces animales et végétales, dont elle a réalisé un inventaire sur des zones ciblées grâce à une convention avec France Nature Environnement. « Outre les actions menées en faveur de la protection du crapaud sonneur à ventre jaune, nous agissons auprès des hirondelles et des martinets, qui sont aussi des espèces protégées », indique Mylène Saillet-Raphoz. Ainsi, la Ville a installé des mangeoires, des nichoirs, des hôtels à insectes... Elle a créé des ruchers, des vergers, réalisé des semis de prairie naturelle, arrêté les tailles pendant les périodes de nidification et mis en place une gestion différenciée des espaces verts. La Ville travaille avec l'Abeille du Salève, dont les bénévoles entretiennent les ruches municipales et récoltent le miel. Ils jouent un rôle très important aussi dans la lutte contre le frelon asiatique.

POUR UNE VILLE ENCORE PLUS VERTE

La Ville ambitionne de créer un parc urbain au Brouaz, en bord d'Arve. Elle acquiert progressivement des parcelles de terrain dans le but de créer le futur grand parc naturel de la ville. L'objectif : continuer de préserver la biodiversité et offrir aux Annemassiens un véritable espace de respiration.



Découvrez les pépites du patrimoine naturel d'Annemasse !

Au printemps, la nature s'éveille. Nous vous invitons à profiter de cette période pour redécouvrir les parcs et jardins de la ville et à porter un regard nouveau sur le patrimoine naturel et végétal d'Annemasse, qui présente quelques étonnantes spécificités.

CONNAISSEZ-VOUS CES PARCS ET LIEUX DE PROMENADE ?

Au retour des beaux jours, offrez-vous une balade dans l'un des parcs les moins connus d'Annemasse : le jardin des Iris, situé en bordure de l'Arve du Casino. À l'origine, 5 000 iris ont été plantés, de 50 variétés différentes. Le meilleur moment pour profiter de leurs couleurs chatoyantes est en mai, lorsque la floraison a eu lieu. Vous pouvez vous y rendre depuis le centre-ville en empruntant un cheminement piéton qui passe par les Côteaux du Vernand.

Le bois des Prunelliers offre également un joli cadre de promenade. Situé dans le quartier Romagny, entre les rues des Tournelles et de Romagny (entre le stade de foot et les jardins familiaux), cet espace est classé en zone naturelle et présente une

belle densité d'arbres. Dès mars ou avril, venez y admirer les prunelliers en fleurs ! Très agréable lui aussi, situé à deux pas du centre-ville, le parc Mila Racine s'étend sur 6190 m² et a récemment été agrandi. Il est le parc le plus récent d'Annemasse, qui a la particularité d'avoir été co-construit avec les habitants. Lors de sa création en 2022, environ 920 m² d'espace naturel ont été conservés. Vous pourrez y remarquer quelques branchages laissés près du cèdre : ils abritent de petits insectes ou mammifères. Dans la continuité du parc, une liaison piétonne "Sous-Collonges" connecte la rue du Salève à la rue de la Paix. Son verger comporte une belle diversité d'arbres : figuiers, néfliers, châtaigniers, pommiers, oliviers, pins parasols, cerisiers sauvages, pruniers de Passy...

LE SAVIEZ-VOUS ?



La « place jaune », 1980. Archives municipales d'Annemasse, 13Fi52 Service Urbanisme

« Dans les années 1980, on l'appelait aussi « place Jaune », en raison de la couleur de son sol ocre jaune, provenant de la pierre du Salève. À cette époque, de grands cirques s'y installaient. On y tirait aussi les feux du 14 juillet. J'y ai fait mes tout premiers pas en tant qu'artificier. »

SE SOUVIENT YANN DURET, 51 ANS.

LA PLACE JAUNE

L'actuel Parc Clemenceau, réalisé en 2019 en concertation avec les habitants du quartier, est situé en lieu et place d'un parking de surface de plus de 6 000 m² : l'ancien parking Clemenceau.

Saviez-vous que le site abrite plus de 15 espèces animales ? Vous aurez peut-être la chance d'y apercevoir des hérissons, des chauves-souris, des renards, des pics-verts...

« Lors de la création de cette liaison, nous avons découvert un terrier de blaireaux », se souvient Mylène Saillet-Raphoz, adjointe en charge de la transition écologique, de la végétalisation et des espaces verts. Pour l'anecdote, jusqu'en 1975, c'est au parc Montessuit (le plus ancien parc d'Annemasse) que se trouvait la serre horticole municipale, où étaient produites toutes les fleurs qui ornaient ensuite la ville. Le parc a été entièrement réaménagé et agrandi en 2008. Il est aujourd'hui labellisé "Refuge LPO". Des nichoirs à oiseaux et à chauves-souris y ont été installés.

PLUSIEURS VARIÉTÉS ET ESPÈCES PROTÉGÉES

En face de l'Arve et du Casino, le parc des Côteaux du Vernand s'étend sur plus de 5 hectares. Labellisé "refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) collectivités" depuis 2014, ce parc a été le premier "Espace naturel sensible en milieu urbain" du département. Il est un vrai refuge pour la petite faune : vous pourrez y trouver le lucane cerf-volant, ainsi qu'une autre espèce protégée (au niveau national et européen) : le crapaud sonneur à ventre jaune. « Afin de ne pas déranger ces petits crapauds, le service voirie de la Ville a réalisé un travail conjoint avec la fédération France Nature Environnement pour savoir à quel moment réaliser la fauche », précise Mylène Saillet-Raphoz. Pour rendre le site davantage favorable à cet amphibien, la Ville a mis en place des bacs artificiels, implanté des prairies fleuries, créé des mares... Entre mai et octobre, vous pourrez aussi y apercevoir des moutons. En effet, depuis quatre ans, la Ville a fait le choix de l'éco-pâturage, pour préserver davantage la faune et favoriser la richesse de la flore. À l'exception de quelques bêlements, vous pourrez profiter de votre balade en toute quiétude ! Côté flore, 241 espèces végétales ont été recensées aux Côteaux du Vernand, dont une très belle variété d'orchidées, protégée, que l'on trouve aussi en moyenne montagne : l'orchis globuleux, qui fleurit de juin à août.

LOUP Y ES-TU ?

Fait plutôt rare pour une commune telle qu'Annemasse : la Ville dispose d'une forêt communale, le bois de Rosses. Cette forêt s'étend aussi sur Vétraz-Monthoux et Cranves-Sales. « Elle abrite une espèce très endémique : le glaïeul des marais. Ses derniers bulbes sont situés dans le bois de Rosses. Nous essayons de réintroduire cette espèce depuis de nombreuses années », indique Mylène Saillet-Raphoz. Dans le bois de Rosses, vous trouverez assez peu d'aménagements. « Il s'agit d'un bois que nous souhaitons laisser naturel, sans aménagement spécifique, afin de protéger la faune et la flore ». Pour l'anecdote, en 2020, un loup a été observé une nuit à l'aérodrome d'Annemasse, situé à deux pas du bois.

Le patrimoine végétal de la Ville et sa biodiversité *en chiffres*

1 ROSE UNIQUE
AU MONDE :
la rose Joseph Pernet
d'Annemasse (1927).



11 PARCS,
9 SQUARES,
2 JARDINS



3 SITES CLASSÉS
« Espaces naturels »
(Gavilles, Vernand
et Sous-Collonges)

Zero
PHYTO
depuis plus
de 10 ans



5
RUCHES
MUNICIPALES



4 FLEURS
AU LABEL
« Villes et
villages fleuris »



85
AGENTS
œuvrent à l'embellissement
de la Ville (Parcs et Jardins
et Maintenance de la Voirie)



Environ
150 NIDS
D'HIRONDELLES
recensés sous les
fenêtres en 2024,
dont 64 sous le toit
du Crédit agricole



1 PISCICULTURE AU BROUZZ, gérée par
le Département de la Haute-Savoie, où sont
produits les poissons destinés à repeupler les
lacs et les rivières ouverts à la pêche amateur



ENTRE ARVE ET MONTAGNES

Cours d'eau majeur en Haute-Savoie, l'Arve fait bien sûr partie de notre patrimoine naturel.

« Elle est une rivière glaciaire et torrentielle, qui abrite beaucoup de biodiversité : castors, muscardins... De la fonte des neiges aux pluies d'automne, elle change de couleurs en fonction des saisons », observe Mylène Sallet-Raphoz.

Le patrimoine d'Annemasse est aussi paysager : certaines rues ou parcs vous offrent des points de vue privilégiés. Pour admirer le Salève, rendez-vous au parc Mila Racine, à l'espace des Gavilles, au parc du Pralère, ou encore place Libération. La plaine de jeux de Romagny offre quant à elle une belle vue sur les Voirons.

DES CÈDRES CENTENAIRES ET UNE BELLE COLLECTION D'ÉRABLES

Annemasse compte de nombreux cèdres majestueux hérités du XVIII^e siècle et de la mode des jardins anglais. Du haut de ses plus de 20 mètres de haut, le cèdre centenaire de Chablais Parc est devenu l'emblème du quartier. *« L'immeuble qui le jouxte a été pratiquement sculpté autour de son branchage »,* indique Michel Boucher, premier adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement durable. Annemasse possède d'autres trésors botaniques, comme la collection unique d'érables du parc Eugène Maître. Plantée par la Ville dès 1994, elle compte une cinquantaine de

variétés étiquetées qui offrent de magnifiques couleurs automnales et une fraîcheur appréciée en été.

UNE ROSE UNIQUE AU MONDE

La rose "Joseph Pernet d'Annemasse", du nom d'un cultivateur annemassien (1867 – 1942), a été créée par son cousin Joseph Pernet-Ducher à Vénissieux près de Lyon, en 1927. Perdue depuis près d'un siècle, elle a refleurie au parc Olympe de Gouges au printemps 2021 grâce à dix années de recherches par le service Parcs et Jardins.

LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU CIMETIÈRE

De plus en plus ombragé, le cimetière a fait l'objet d'une opération de désimperméabilisation dès 2021 et de la plantation de plus de 60 arbres. Il a été réensemencé avec des graines locales, comporte des allées engazonnées et sert de refuge pour la petite faune (hérissons, abeilles, oiseaux). *« De par son aménagement végétal, le cimetière d'Annemasse pourra faire l'objet d'une liaison piétonne »,* indique Mylène Sallet-Raphoz. Aujourd'hui, la Ville possède 9,8 km de liaisons piétonnes balisées et aménagées reliant les principaux espaces végétalisés. Un circuit au cœur du patrimoine vert de la commune est en cours de création. À découvrir prochainement !

3 ? QUESTIONS À...



ROBERT BURGNARD,
Conseiller municipal en
charge des déplacements
doux et actifs, de l'Arve
et de ses abords et de la
Géline

1. Où en est le projet de remise à l'air libre de la Géline ?

Le projet de remise à l'air libre de la Géline est en phase d'études, pour lui redonner sa place dans le futur ÉcoQuartier Château Rouge (lire aussi en page 9). Le travail porte sur 1,4 km linéaire, dont une partie importante sera remise à l'air. Des parties resteront busées, lors du passage de routes par exemple. Au fil de cette rivière remise à l'air libre sera créé un cheminement piéton et cyclable. Cela va être agréable et favoriser la biodiversité.

2. Des plaques « Ici commence l'Arve » sont présentes dans la ville. À quoi correspondent-elles ?

Dans les rues d'Annemasse, on jetait auparavant n'importe quoi : des pots de peinture, du bain de friture... Rien qu'un mégot jeté à terre et mis en contact avec l'eau pollue 500 litres d'eau en matières toxiques. Le problème est que les réseaux d'eaux pluviales emportent les déchets jusqu'à l'Arve, puis le Rhône et la

mer Méditerranée. Ces plaques « Ici commence l'Arve » ont été posées aux abords des grilles d'évacuation à des endroits particulièrement concernés par des problématiques de propreté. Leur objectif est de sensibiliser le plus grand nombre d'Annemassiens aux répercussions du jet de déchets sur la ressource en eau et sur l'environnement.

3. Une nouvelle passerelle sur l'Arve relie les Coteaux du Vernand à Etrembières. Pourquoi lui avoir donné le nom « Vernand - Creuze » ?

Il y avait autrefois, un peu en amont, du côté d'Etrembières, un plan d'eau appelé « lac de Creuze » en référence au lieu-dit éponyme. Ce lac avait été créé par l'homme, suite à des travaux d'extraction. Il était séparé de l'Arve par une digue, rompue en partie en juin 1974 puis en novembre 1983, ce qui a eu pour effet de détourner l'Arve dans le lac. Aucun projet n'ayant abouti pour préserver et valoriser le plan d'eau, et l'Arve ayant fait l'objet de plusieurs crues, c'est finalement la nature qui a repris ses droits.



DROIT DE SUITE

UNE EXPOSITION AUTOUR DU PROJET D'ÉCOQUARTIER DE CHÂTEAU ROUGE

Pour présenter aux Annemassiens le projet d'ÉcoQuartier de Château Rouge, débuté il y a un an et demi, la Ville et le Crédit Mutuel Aménagement Foncier ont réalisé une exposition, installée dans un premier temps dans le hall de l'Hôtel de Ville. Visible à la bibliothèque Pierre Goy en mars et en avril, elle sera ensuite installée dans le quartier du Perrier. Cette exposition présente toutes les ambitions et l'avancée du projet. Pour rappel, la Ville d'Annemasse a créé la ZAC ÉcoQuartier de Château Rouge et a choisi le Crédit Mutuel Aménagement Foncier comme aménageur pour réaliser cette opération

d'aménagement d'envergure, qui prévoit notamment la réalisation de nouveaux espaces publics durables et vertueux et la construction d'environ 340 logements, dont des logements inclusifs. Les premiers permis de construire des programmes immobiliers devraient être octroyés d'ici la fin du 1^{er} semestre 2025. Les travaux portant sur les espaces publics devraient débuter dès septembre 2025.

🔗 Pour plus d'informations, consulter notre site internet ou adressez votre mail à ecoquartier.chateaurouge@annemasse.fr.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 JANVIER 2025

- **FONCIER ET URBANISME.** Face à l'augmentation continue du nombre de meublés de tourisme et dans l'objectif de faciliter l'accès au logement, le conseil municipal a décidé de réguler l'activité de location saisonnière de logements, notamment par l'abaissement à 90 du nombre maximal de jour par an de location d'une résidence principale en meublé de tourisme.

La Ville a aussi approuvé l'instauration d'un règlement communal, fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage des locaux d'habitation en meublés de tourisme. Désormais, toute location d'un meublé de tourisme à Annemasse sera soumise au dépôt d'une déclaration préalable en mairie.

Afin de préserver le tissu économique et en particulier le commerce de proximité, la Ville décide d'inclure dans son règlement municipal les dispositions relatives à la location de locaux commerciaux comme meublés de tourisme.

- **ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ.** Dans la volonté de favoriser la transition écologique et de renforcer l'attractivité du centre-ville, la Ville d'Annemasse, déjà bénéficiaire du dispositif « Action cœur de ville », a approuvé la nouvelle convention-cadre pluriannuelle du programme « Action cœur de Ville » pour la période 2023-2026.



🔗 Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook @annemasse.officiel

AGENDA CITOYEN

26.03
18h30

Conseil municipal
Salle du conseil
municipal
Hôtel de Ville



🔗 Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr

Révision du PLU : l'enquête publique sera lancée d'ici ce printemps



© Gilles Bertrand



AU MOINS
1 MOIS
d'enquête publique
ce printemps

OBJECTIF :
maîtriser la croissance
démographique
annuelle à
+1 %

Le plan local d'urbanisme (PLU) d'Annemasse, en vigueur depuis plus de sept ans, est en cours de révision pour s'adapter aux évolutions réglementaires et territoriales. De dernières consultations sont en cours, avant le lancement d'une enquête publique ce printemps.

MAÎTRISER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Pourquoi réviser le PLU d'Annemasse, sept ans après son application ? Au-delà d'une adaptation nécessaire à l'évolution du cadre réglementaire, il s'agit d'aligner le PLU avec la stratégie de développement du territoire intercommunal, telle que définie par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en 2021. L'ambition : maîtriser la croissance démographique, avec un objectif de croissance de 1 %, soit une moyenne de 217 nouveaux logements par an. Le nouveau PLU d'Annemasse devra permettre de contribuer à cette maîtrise de l'urbanisation. « *Par ailleurs, la Ville profite de la révision du PLU pour améliorer la préservation des espaces naturels* », précise Michel Boucher, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable, des grands projets et des relations aux usagers.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, UNE DERNIÈRE OCCASION DE VOUS EXPRIMER

Pour rappel, la révision du PLU a été officiellement lancée lors du conseil municipal du 20 janvier 2022. Les Annemassiens ont été concertés lors de plusieurs phases du dossier. La rédaction du projet de PLU est terminée depuis la fin de l'année 2024. À présent, le document est entre les mains d'Annemasse Agglo, du Département, de la Région, de l'État, des communes alentours, ou encore des gestionnaires des transports en communs ou des déchets, qui ont jusqu'en avril pour faire part de leurs remarques. Dès ce printemps, les habitants et autres usagers du territoire seront à leur tour invités à transmettre leur avis (la date sera précisée prochainement), pour s'exprimer sur le projet. Pour cela, un commissaire enquêteur indépendant sera désigné. Le nouveau PLU devrait ensuite entrer en vigueur dès septembre.

PHOTOS D'IDENTITÉ : DES NORMES À RESPECTER



Vous avez besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ? Pour gagner du temps et éviter le rejet ou le retard de traitement de votre demande, fournissez des photos répondant aux critères de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), à savoir des photos :

- datées de moins de 6 mois ;
- en couleurs, au format 35 x 45 mm ;
- avec le visage centré, de face, bouche fermée, oreilles, front et sourcils visibles, sans couvre-chef, lunettes ni accessoire pour cheveux.

Un conseil : tous les justificatifs (de domicile, etc.) doivent être photocopiés et imprimés AVANT de se présenter en mairie. Les enfants mineurs doivent être présents au jour du dépôt de la demande et accompagnés d'un parent muni de sa pièce d'identité.

➤ Plus d'informations et possibilité de pré-demande en ligne sur : www.ants.gouv.fr

TROIS BOUCLES SPORTIVES POUR CET ÉTÉ

De nouveaux parcours sportifs seront bientôt disponibles ! Conçus en concertation avec les habitants, ils proposeront trois itinéraires pour tous les niveaux : une boucle ludique de 1,6 km, un parcours « fitness » de 2,8 km près d'équipements sportifs, et un circuit « cardio running » de 3,7 km à travers les espaces verts de la ville pour l'endurance. Les travaux débutent ce printemps pour une ouverture à tous cet été.



➤ Plus d'informations à venir sur annemasse.fr

37 986

C'est le nombre officiel d'habitants à Annemasse au 1^{er} janvier 2025, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).



EN 2024, ce chiffre s'élevait à

38 314

habitants, soit une diminution de -0,86 % du nombre d'Annemassiens.



Que prévoit la Ville pour assurer la tranquillité dans les nouvelles rues piétonnes ?

✉ BEN R.



Pascal Sauge

Adjoint au maire, en charge de la qualité des espaces publics, du patrimoine et des travaux, de la tranquillité publique et de la lutte contre les incivilités

“ Avec les premiers aménagements réalisés en cœur de ville, chacun peut se rendre compte qu'Annemasse se transforme en profondeur. Tout élu a l'ambition d'offrir un cadre de vie accueillant aux habitants et visiteurs, ainsi que des rues propres et respectées grâce à une lutte constante contre toutes les incivilités. Ainsi, les rues du cœur de ville sont entièrement piétonnes et n'autoriseront aucun stationnement anarchique, grâce aux contrôles d'accès basés sur les plaques d'immatriculation des seuls riverains. De plus, les services de la Propreté et de la Tranquillité publique se sont renforcés et réorganisés. La coordination avec ceux de l'Agglo est permanente pour la gestion des déchets. Pour assurer un entretien de qualité, la Ville a investi dans de nouveaux matériels. Ces nouvelles rues piétonnes seront sous vidéosurveillance permanente. Le visionnage des caméras, réalisé en direct depuis le Centre de Supervision Urbaine, permet une réelle réactivité et une coordination des équipes de policiers municipaux à pied et sur le terrain. Enfin, un règlement précisant l'utilisation des trottinettes, des scooters et des vélos dans ce périmètre sera finalisé très prochainement. Nous serons prêts pour que chacun puisse apprécier ces nouveaux espaces publics ”

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail f facebook

Un conseiller école-famille pour la réussite des écoliers



1
nouveau
conseiller école-
famille depuis la
reentrée scolaire
2024 – 2025



Une intervention
à **50 %** dans
les **5** écoles du
quartier Politique
de la Ville

Et à **50 %**
dans les **7**
autres écoles
d'Annemasse

Pour favoriser la réussite éducative et le bien-être de tous les écoliers fréquentant les 12 écoles publiques d'Annemasse, la Ville a créé un poste de conseiller(-ère) école-famille.

En octobre 2024, la Ville a recruté un conseiller école-famille (CEF). Une assistante éducative intervenait dans les trois écoles élémentaires du quartier prioritaire de la Politique de la Ville, pendant toute l'année scolaire. Désormais, le CEF agit dans toutes les écoles d'Annemasse. Son rôle : aider les familles à mieux comprendre les attentes et le fonctionnement de l'école et ainsi favoriser la réussite éducative des enfants, en prévenant les phénomènes d'absentéisme et de décrochage scolaire.

FACILITER LE LIEN ENTRE L'ÉCOLE, LA FAMILLE ET LES ÉLÈVES

Concrètement, le CEF intervient dans les écoles afin d'organiser des actions de sensibilisation et des ateliers thématiques sur des sujets liés à la parentalité (préparation à l'entrée en petite section,

santé et développement, etc.). Son intervention est sollicitée par les écoles. Plus particulièrement, l'agent intervient à mi-temps au sein des écoles du quartier prioritaire pour repérer, diagnostiquer et orienter les situations individuelles nécessitant un accompagnement spécifique, traiter les questions éducatives en lien avec les familles et l'école, et travailler étroitement avec les professionnels du quartier sur le suivi des situations. L'autre moitié de son temps, l'agent intervient au sein d'autres écoles d'Annemasse, situées en-dehors du quartier prioritaire, avec pour mission de faciliter la communication et la collaboration entre l'école, les élèves et les familles. Il fournit également un soutien aux familles, en les orientant vers les ressources et les services disponibles du territoire.

Inscriptions scolaires : c'est l'heure !

Votre enfant est né en 2022 ou nouvel arrivant, il fera sa première rentrée à Annemasse cette année ? N'attendez plus pour l'inscrire à l'école. Deux possibilités : en ligne depuis l'espace citoyen de la Ville d'Annemasse, ou en mairie sur rendez-vous (le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h). Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et, selon votre situation : d'une attestation d'hébergement et d'une copie de la carte d'identité de l'hébergeur (pour les personnes hébergées), de la copie du jugement (couples séparés) et/ou du certificat de radiation (élèves déjà scolarisés).

➤ Pour tout renseignement : 04 50 95 07 33 / service.education@annemasse.fr



DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES DES TOUT-PETITS



Depuis la rentrée de septembre, Les Cuisines du Faucigny fournissent les quatre crèches municipales d'Annemasse. Au menu : davantage de produits de qualité, locaux et de saison. Ce nouveau prestataire dispose de son propre boulanger, ce qui permet aux enfants de manger du pain frais, et élabore les menus en lien avec une diététicienne. Une attention est portée à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à travers l'ajustement des portions à l'appétit des enfants.

La Ville recrute pour ses crèches



Vous êtes professionnel de la petite enfance ? La mairie d'Annemasse recrute des auxiliaires de puériculture, ainsi qu'une équipe au complet pour rejoindre la crèche située dans le futur groupe scolaire Louise Michel et dont l'ouverture est prévue en janvier 2026 :

- 1 directrice
- 5 auxiliaires de puériculture
- 4 agents titulaires du CAP Petite enfance

➤ Les offres d'emploi seront publiées dès cet été. Candidatez depuis le site internet de la mairie : www.annemasse.fr/mairie/la-ville-recrute



Vos élus vous répondent

À quel âge peut-on laisser son enfant aller seul à l'école ?

✉ ALIZÉE B.



Louiza Lounis

Adjointe au maire, en charge de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse

“ Tous les parents savent qu'à l'entrée en école maternelle, les modalités d'accueil et de remise des enfants sont précisées dans le règlement intérieur conformément aux circulaires de l'Éducation nationale.

L'enfant doit être accompagné par un parent jusqu'à ce qu'il soit récupéré par son enseignant ou l'ATSEM de sa classe. Jusque-là, il est sous la seule responsabilité des parents.

À l'entrée en élémentaire, je rappelle encore une fois ce que dit la circulaire de 1997 : « avant que les enfants soient pris en charge par les enseignants, ils restent sous la seule responsabilité des parents ». C'est donc à eux et à eux seuls d'apprécier la situation pour mesurer l'autonomie de leur enfant et prendre toutes les précautions nécessaires qui garantissent sa sécurité.

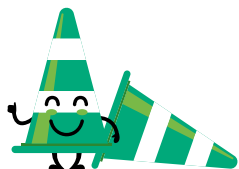
À Annemasse, nous encourageons les initiatives des parents qui organisent entre voisins des pédibus. Cela permet à ceux qui ne peuvent accompagner leur enfant, de le confier à une personne de confiance.”

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook



Tram/piétonnisation : le centre-ville poursuit sa mue



MARS ET AVRIL

Piétonnisation

- Rue et avenue de la Gare : travaux de dévoiement de réseaux
- Rue du Mont-Blanc : travaux de dévoiement de réseaux secs
- Rue du Chablais : poursuite des travaux de réseaux d'eau et autres concessionnaires à venir
- Rues René Blanc et Paul Bert : poursuite des travaux de piétonnisation

Tramway

- travaux de voirie, de plateforme et de voie ferrée

⚡ **Attention, le calendrier peut varier selon les aléas du chantier. Restez informés sur www.tram-pietonnisation.fr**



Rue du Commerce.

© Hemelka

Les travaux de piétonnisation du centre-ville ont bien avancé : après la rue des Vétérans et la place Jean-Jacques Rousseau, la rue du Commerce est à son tour terminée, suivie de l'avenue Pasteur mi-mars. Mené en parallèle, le projet d'extension du tramway se concrétise par la pose des premiers rails.

LE PREMIER RAIL EST SOUDÉ

Ça chauffe sur le chantier d'extension de la ligne de tramway ! Le 21 février, la soudure du premier rail a été réalisée, marquant une étape symbolique. Depuis, les rails sont posés du rond-point de l'Étoile jusqu'au terminus (avenue de Verdun). Les travaux de voirie, de plateforme et de voie ferrée sont en cours dans la rue du Faucigny pour arriver prochainement en centre-ville.

RUE DU COMMERCE : PLACE AUX PIÉTONS !

Les travaux de la rue du Commerce se sont achevés en février après la pose du dallage et d'éléments de mobilier urbain. La fontaine sera mise en fonctionnement courant avril. Venez redécouvrir cette rue rendue aux piétons, ainsi que l'avenue Pasteur qui sera terminée mi-mars ! D'ici juin, s'achèvera l'aménagement des rues René Blanc et Paul Bert.

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR

Vous souhaitez vous informer sur le projet de piétonnisation et d'extension du tramway ? Connaître les réalisations et les prochaines étapes ? Venez en apprendre davantage grâce à l'exposition consacrée à ces deux projets urbains, à découvrir rue du Commerce.



Premiers rails du tramway.

LA MAIRIE D'ANNEMASSE RECRUTE

Travailler pour la Ville d'Annemasse, c'est accéder à une grande diversité de métiers dans des domaines variés : agent de police municipale, animateur(-trice), éducateur(-trice) de jeunes enfants, assistant(e)s maternel(le)s, assistant(e) administratif... Ici, chacun peut trouver sa place ! Quel que soit votre profil ou votre expérience, même si vous n'êtes pas fonctionnaire, nos offres d'emploi sont accessibles à tous. La Ville recherche des agents motivés, enthousiastes, impliqués, bienveillants et prêts à développer leurs compétences pour servir l'intérêt général.

👉 Consultez les offres d'emploi sur le site internet de la mairie et retrouver plus d'informations sur www.annemasse.fr/mairie/la-ville-recrute



Tous à vélo avec TAC Mobilités !

Les beaux jours reviennent, c'est le moment de vous déplacer à vélo. Profitez de 30 vélos électriques en libre-service avec Fredo ou louez un vélo pour 3, 6 ou 12 mois auprès du service de location de TAC Mobilité. En plus, dès ce printemps, les ateliers vélos gratuits reviennent chaque premier mercredi du mois de 14h30 à 17h30 sur le parvis de la gare. Au programme : contrôles techniques (gonflage des pneus, réglage des freins, transmission...), ateliers de remise en selle, animations, renseignements, conseils mobilité et cadeaux remis à tous les participants !



DAVANTAGE DE VOITURES EN FOURRIÈRE

La Ville a renforcé son service à la population pour lutter contre le stationnement gênant et les voitures ventouses : depuis septembre 2023, elle confie sa fourrière à un délégataire privé.

EN 2024,

1331
véhicules

ont été mis en fourrière,



SOIT

+ de 25
véhicules

par semaine.



*Vos élus
vous répondent*

Que fait la Ville contre les stationnements illégaux ?



✉ ODILE S.



Christian Aebischer,

Adjoint au maire, en charge de la vie publique et de la réglementation, de l'accessibilité et du stationnement

“ Dans toutes les villes, l'espace public doit être partagé équitablement pour de nombreux usages. Le stationnement est limité à certains emplacements clairement identifiés. Tout stationnement en-dehors de ces emplacements perturbe d'autres usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, commerçants...) et est illégal.

Les services d'Annemasse sont très présents pour lutter contre les incivilités. En 2024, 17291 procès-verbaux ont été établis pour stationnement interdit, soit en moyenne plus de 50 par jour. Il est à noter que ces verbalisations sont établies par des agents municipaux à pied, à vélo, à moto ou en voiture, mais aussi par vidéo-contrôle grâce à des caméras fixes ou des caméras embarquées à bord de véhicules de police. La police nationale, elle aussi, dresse des contraventions en cas de stationnement gênant. Lorsque le stationnement est particulièrement gênant, les agents municipaux font appel à la fourrière. Le dépassement de durée ou le non-paiement des places de stationnement payantes sont contrôlés par la société SAGS, délégataire de la ville pour le stationnement payant. L'établissement d'un FPS (forfait de post-stationnement) en cas d'infraction est effectué par des agents de SAGS soit à pied, soit depuis le centre de supervision au vu des images prises par une voiture de contrôle. ”

Posez-nous vos questions

🗣 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook



Handicap : agir pour mieux inclure



177
places de
stationnement
réservées PMR*

*Personnes à
mobilité réduite

7%
de personnes en
situation de handicap
employées
par la Ville

2
animateurs
spécialisés
"handicap"
à l'école
M. Cohn

La Ville d'Annemasse n'a pas attendu la loi Handicap, qui aura 20 ans cette année, pour agir en faveur des personnes en situation de handicap. Les projets continuent en 2025 pour renforcer l'inclusion de ce public dans tous les domaines.

De l'accessibilité des espaces publics à la communication, en passant par le développement de la formation du personnel et le soutien aux associations : la Ville mène des actions variées pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle a notamment rendu tous les accueils des services et équipements municipaux accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes grâce à la solution Acceo. Elle produit des supports de communication en langage FALC (facile à lire et à comprendre) et a développé le fonds de la bibliothèque municipale Pierre Goy afin de proposer des collections accessibles. Pour agir, la Ville peut s'appuyer sur un ensemble de partenaires, notamment associatifs. L'expertise d'usage des personnes en situation de handicap a été prise en compte dans la conception du parc Mila Racine, d'aires de jeux inclusives, de l'école Jean Mermoz, du futur groupe scolaire Louise Michel, du projet de piétonnisation, etc.

AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

En 2025, Annemasse poursuit ses efforts pour renforcer l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs d'un handicap sur les temps périscolaires, notamment à travers la formation d'équipes d'animateurs spécialisés. Au cours de l'année scolaire 2023/2024, 63 enfants en situation de handicap ont été accueillis sur les temps périscolaires.

UN PROGRAMME D'HABITAT INCLUSIF

En parallèle et depuis plus de trois ans, la Ville travaille sur un projet d'habitat inclusif prévu dans le futur ÉcoQuartier de Château Rouge. Au total, 8 logements et leurs espaces communs seront conçus pour des personnes en situation de handicap en partenariat étroit avec un bailleur social, le constructeur et l'association Espace Handicap. Les permis de construire ont été déposés fin 2024 pour une livraison prévue début 2027.

ANNEMASSE, SOLIDAIRE ICI ET AILLEURS

Pour venir en aide à Mayotte, frappée par une catastrophe naturelle en décembre 2024, la Ville a octroyé une subvention exceptionnelle de 5 700 € à la Fondation de France. L'objectif : soutenir les actions d'urgence sur place (mise à l'abri des populations vulnérables, accompagnement psychologique des familles...).

64 900 €

MOBILISÉS EN 2024 :

26 100 €

D'AIDES
D'URGENCE VERSÉES
À L'INTERNATIONAL

DONT 5 700 €
pour aider Mayotte

SOIT 0,15 €
par Annemassien

38 800 €

D'AIDES VERSÉES
À L'ÉCHELLE LOCALE

DONT 13 900 € d'aides individuelles
aux Annemassiens par le Centre
Communal d'Action Sociale

ET 24 900 € d'achats à la Banque
alimentaire pour approvisionner
l'épicerie solidaire
et donc les aides alimentaires

GARE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

À Annemasse, près de 1 000 tonnes de déchets ont été abandonnés dans l'espace public en 2024. Afin de lutter contre les dépôts sauvages, la Ville a mis en place des « amendes administratives » permettant de verbaliser les auteurs de ces incivilités. Le montant des amendes peut aller de 400 à 15 000 € selon la nature de l'infraction : déchets ménagers, encombrants, déchets de chantier déposés dans la rue ou aux abords des points d'apport volontaire... Entre décembre 2024 et mi-janvier 2025, plus de 40 infractions ont été constatées et identifiées par la Brigade Incivilité Propreté (BIP) ou la police municipale.



Bientôt une mutuelle communale



Beaucoup d'Annemassiens ne parviennent pas à souscrire à une complémentaire santé, pour des raisons financières. Afin de faciliter l'accès aux soins de santé de tous les habitants, la Ville a lancé un appel à partenariat pour proposer une mutuelle communale à moindre coût. Cette action solidaire sera réalisée sans dépense pour la Ville, ni contrepartie financière.



*Vos élus
vous répondent*



Y a-t-il une épicerie sociale à Annemasse ?

YASMINE L.



Dominique Lachenal

Adjointe au maire, en charge
des actions sociales
et solidaires et des finances

“ En 2002, la Ville a créé une épicerie solidaire gérée par le Centre Communal d'Action Sociale. Son objectif est d'apporter une aide alimentaire, budgétaire et sociale aux ménages les plus démunis et rencontrant des difficultés passagères.

Après évaluation de leur situation, les bénéficiaires sont orientés par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental ou associatifs. Ils peuvent ainsi avoir accès temporairement à des produits de première nécessité à moindre coût, sous conditions de ressources.

En 2024, l'épicerie solidaire a distribué 59 tonnes de produits alimentaires, essentiellement achetés auprès de la Banque alimentaire. Ce sont 458 foyers qui ont ainsi pu être aidés. Parallèlement, 800 paniers alimentaires d'urgence ont permis à 1458 personnes en rupture de droits de traverser une période financière difficile.

Au cours du premier semestre 2025, un projet de relogement de cette structure essentielle permettra de développer des actions collectives liées à la nutrition et à la santé. Ces actions favoriseront le développement du lien social, à l'instar du jardin solidaire qui lui est rattaché.”

✎ Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles engagés qui soutient le fonctionnement quotidien de l'épicerie, vous pouvez vous adresser au CCAS – 04 50 95 07 00 – Poste 3520.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GÉNÉRATIONS
ANNEMASSE

Chères Annemassiennes, chers Annemassiens,

Les conseils municipaux exceptionnels ne sont pas légion durant un mandat. Celui du 11 février restera comme l'un des plus étonnants de ces dernières décennies. Nous avons longtemps hésité à venir à ce conseil municipal. Nous avons cette légère impression de nous incruster à un repas de famille auquel nous n'étions pas conviés.

En effet, à la suite de leur décision de créer « un groupe dans le groupe » lors du conseil du 23 janvier, « Les Annemassiens » se sont vu retirer toutes leurs délégations et pour deux d'entre eux, Amine Mehdi et Christophe Borrel, leurs titres d'adjoints, d'où un passage devant le conseil municipal. Les nombreux échanges avec les acteurs économiques, sportifs ou avec vous, chers concitoyens, ont eu pour effet de modifier notre point de vue sur ce « banal » conseil municipal. Et si, c'était le conseil le plus important de ce mandat ? Nous sommes tous d'accord ici pour dire qu'il s'agit avant tout d'un problème de rapports humains plutôt que des problèmes liés aux compétences des deux ex-adjoints.

Nous est alors revenu à l'esprit le mantra préféré de M. Le Maire : « toujours œuvrer pour l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers ». Dans ce cas de figure, l'intérêt général est clairement relégué au second plan. Lors du dernier mandat, ces deux thématiques : le commerce et les sports, étaient les points faibles de la majorité. Elles sont devenues en 5 ans des points forts, tout du moins ont permis une relation retrouvée avec les acteurs concernés malgré les difficultés actuelles. Le groupe majoritaire vit un épisode politique intense, et nous sommes tous abasourdis par le mutisme de Dominique Lachenal, tête de liste issue de l'élection primaire organisée par la majorité. Cette très longue séquence médiatique sur la séparation avec « Les Annemassiens » est révélatrice des caractères des uns et des autres. Nous nous doutons que voir se rapprocher autour de la table du conseil et au fond de la salle des élus à fort potentiel et reconnus pour leur travail et leurs compétences ne faisait pas partie de la stratégie majoritaire pour 2026.

L'histoire des élections municipales annemassiennes, et notamment celle de 2008, nous oblige à trouver des compromis pour permettre à Annemasse d'ouvrir une nouvelle voie. C'est ainsi qu'il paraît indispensable de mettre autour de la table, toutes celles et ceux qui ont une vision différente de celle exprimée durant plusieurs décennies.

À bon entendre,

✍ Maxime GACONNET, Pascale MAYCA,
Matthieu LOISEAU et Jean-Michel JOULAUD

LES ANNEMASSIENS

Un engagement au service
des Annemassiens

Lorsque nous avons rejoint la majorité municipale en 2020, nous avions la conviction qu'unir des sensibilités républicaines différentes permettrait de travailler collectivement au service des Annemassiens. Nous pensions que cette diversité d'opinions, affichée comme une richesse, pouvait s'exprimer dans un cadre constructif. Avec le temps, nous avons constaté que des divergences sont apparues, les tensions se sont multipliées et le dialogue s'est fragilisé. Peu à peu, nos voix ont été mises à l'écart et notre place dans l'équipe municipale remise en question. Cette situation nous a conduits à réfléchir à notre engagement et à notre avenir politique.

Lors du Conseil municipal du 23 janvier, nous avons pris la parole publiquement et décidé de constituer Les Annemassiens, un groupe qui défend la liberté d'expression et l'intérêt général, sans compromission ni exclusion. Cette décision n'est ni un reniement de nos engagements initiaux, ni une opposition systématique. Nous continuerons à soutenir les initiatives qui répondent aux besoins des habitants, tout en restant vigilants face aux choix qui pourraient les desservir.

Une décision assumée pour Annemasse

Nous regrettons que la diversité d'opinion ne soit plus acceptée au sein de la majorité municipale et que nos positions aient conduit à une exclusion progressive. Cette mise à l'écart a été actée par le retrait de nos délégations, puis lors du Conseil municipal du 11 février, par la suppression des postes d'adjoint de C. Borrel et A. Mehdi. Ces élus ont porté avec engagement des dossiers majeurs pour le commerce et le sport, deux domaines où leur action a été reconnue. Avant cela, il nous a été demandé de démissionner ou encore de signer un document nous engageant à ne pas rejoindre une autre liste pour le prochain mandat. Dont acte. Ce que nous avons refusé de faire. Nous n'avons, en effet, aucune intention de nous inscrire derrière une tête de liste désignée sans pouvoir pleinement partager sa vision, ce qui, nous semble-t-il, relève de notre liberté.

Aujourd'hui, notre engagement demeure intact. Nous continuerons à porter une vision d'une ville ouverte, forte et ambitieuse, fidèle aux valeurs qui nous animent depuis le début de ce mandat.

✍ Chadia LIMAM, Ramona DESSEMOND,
Christophe BORREL, Amine MEHDI
lesannemassiens@gmail.com

ANNEMASSE
RENOUVEAU

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

VOIE(X) D'ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

Être serein pour agir au service des annemassien(ne)s

Au début du conseil municipal du 23 janvier, quatre membres de notre liste ont décidé de se dissocier du groupe majoritaire pour créer leur propre groupe. Ils l'ont fait sans en informer au préalable le Maire qui leur avait confié des responsabilités importantes.

Ces élus ont exprimé que nos relations avaient perdu en sérénité. C'est vrai, nos relations étaient devenues difficiles et cette prise de position si elle est peu élégante sur la forme permet d'éclaircir les choses.

Si nos relations ont perdu en sérénité ce n'est pas pour des raisons de positionnement politique. Être élu et en particulier être adjoint impose de s'intégrer dans un travail d'équipe transversal et surtout impose d'avoir un comportement éthique irréprochable tourné vers l'intérêt général et imperméable au clientélisme. Cette rupture n'est pas politique, elle est éthique.

Elle nous a conduits à redistribuer les responsabilités et les délégations pour gagner en efficacité dans cette dernière année de mandat. Nous avons élu notre jeune collègue Jonathan Naville adjoint aux sports. Jonathan, connu et apprécié dans le monde associatif et sportif, se tiendra aux côtés de nos clubs. Christian Aebischer, élu expérimenté, retrouve un poste d'adjoint en charge de la vie publique et de la réglementation, de l'accessibilité et du stationnement. Nos deux collègues Sophie Villari et Sophie Fradet voient leurs délégations élargies à l'attractivité du centre-ville et au commerce. Diane Nkou et Natan Bouzy prendront en charge la communication. Hernan Urzua prendra la responsabilité de la solidarité ici et là-bas et la gestion des jardins familiaux.

Julien Beauchot ajoutera les pratiques sportives à ses délégations.

Au moment où Annemasse se transforme pour être une ville toujours mieux préparée pour le présent et l'avenir, nous sommes en pleine action au service des Annemassiennes et des Annemassiens, sans se perdre dans des considérations d'ambitions personnelles ou de calculs politiques.

Cette année 2025 est un tournant à la fois dans la vie de notre ville au quotidien et dans sa transformation pour l'avenir.

Les évolutions législatives récentes nous permettent la mise en place des amendes administratives pour lutter contre les incivilités notamment liées à la propreté. Elles nous ont permis aussi de voter en conseil municipal la réglementation nécessaire à réguler les

locations de meublés de tourisme dont le développement effréné est néfaste à la situation tendue du logement.

On peut voir sous nos yeux la ville se transformer. La nouvelle image qualitative de notre centre-ville est maintenant visible dans les premières réalisations qui se terminent. Les rails du tram sont en train d'être posés avenue Barbusse. Nous faisons tout pour avancer au plus vite ces grandes transformations qui profiteront à toutes et tous en étant attentifs aux nuisances causées à la vie des riverains et des commerces.

Annemasse récoltera dans cette année 2025 le fruit de ses investissements, le fruit des efforts et de la patience de tous.

Une primaire interne démocratique

Le déroulement de l'élection primaire interne à notre liste a été contesté par certains élus.

Or Dominique Lachenal, actuelle adjointe aux finances et aux affaires sociales, a été désignée démocratiquement pour conduire la liste issue de notre groupe majoritaire Annemasse Ville d'AvenirS aux municipales de mars 2026. Plusieurs candidats se sont présentés à cette élection. Tous ces candidats ont eu l'opportunité d'exprimer leurs valeurs, leur vision de la ville, leurs priorités, leur point de vue sur le bon fonctionnement d'une équipe municipale... Et c'est avec une large majorité que notre collègue Dominique a été élue et désignée pour conduire notre liste. Et le principe même d'une primaire, c'est que ceux qui y participent s'engagent à soutenir le vainqueur.

Lors de cette élection, son expérience, ses compétences, son engagement, sa vision de la ville, ses qualités humaines, sa proximité avec les Annemassiennes et les Annemassiens sont des qualités qui ont été très largement reconnues.

Par deux fois, Dominique s'est présentée aux élections législatives dans un contexte de crise nationale. Elle a eu, à chaque fois, sur notre ville, un excellent score. Cela représente une reconnaissance pour son engagement politique de femme de gauche et pour son engagement personnel.

Dominique pourra légitimement devenir la première femme Maire d'Annemasse, succédant à Robert Borrel et Christian Dupessey avec qui elle a travaillé pour l'intérêt général de notre ville et de notre agglomération.

👉 **Annemasse Ville d'avenirS**
annemasseensemble@gmail.com



L'EXPOSITION SOUS LE SILENCE S'ANIME À LA VILLA DU PARC !

L'artiste Jan Kopp investit la Villa du Parc avec son exposition monographique « Sous le silence », une exploration poétique des espaces quotidiens. De nombreuses animations sont proposées autour de ses installations : des ateliers d'écriture pour libérer votre créativité, des visites commentées, et une performance musicale pour vous faire vibrer ! Un moment unique où les élèves du Conservatoire feront dialoguer leurs compositions avec les œuvres, compositions qui seront diffusées ensuite plusieurs jours au cœur du centre d'art.

VISITE COMMENTÉE : VENDREDI 14 MARS | VENDREDI 18 AVRIL | 12h15 |

DIMANCHE 20 AVRIL | 15h | Gratuit | Inscription : resa@villaduparc.org

MUSIQUE EN RÉSONANCE : MARDI 25 MARS | 20h | Payant |

Inscription : resa@villaduparc.org

ATELIER D'ÉCRITURE : MERCREDI 26 MARS | SAMEDI 12 AVRIL | 14h30 | Gratuit |

Inscription : resa@villaduparc.org

EXPOSITION | JUSQU'AU 1^{er} JUIN | Gratuit | Villa du parc, centre d'art contemporain | villaduparc.org



TOUS DERRIÈRE NOS CHAMPIONS !

La course cycliste, le Grand Annemasse-Bellegarde, revient pour faire vibrer les routes ! Une journée sportive vous attend avec deux départs en cascade depuis l'avenue Jules Ferry en fin de matinée : les jeunes talents de la catégorie cadet U17 s'élanceront suivis des coureurs élites. Venez les encourager et restez partager leur émotion à l'arrivée et à la remise des prix.

DIMANCHE 30 MARS | de 11h à 17h | Place des Marchés | veloclubannemasse.com



CONFÉRENCE : LA DISPARITION DU SOL

Le sol est sous nos pieds, il ancre nos forêts, fournit l'argile de nos pots, nourrit nos jardins, sollicite nos sillons, ordonne nos paysages, construit nos mythes fondateurs. Pourtant, le sol, tout le monde s'en fout... ça salit les chaussures, on n'y voit rien, alors on bétonne, on draine, on stérilise... Découvrez cette conférence gesticulée et musicale proposée par l'Université Savoie Mont-Blanc à la MJC.

VENDREDI 21 MARS | 18h30 | Gratuit | 04 50 92 10 20 | MJC Annemasse, site Centre, 3 rue du 8 mai



LE JEUDI APRÈS-MIDI, C'EST MICRO-FOLIE À LA BULLE !



La Bulle pend l'air et s'installe à la Micro-Bulle les jeudis après-midi. Un petit coin de culture, aux moyens inclusifs et novateurs, accessible à tous ! Plongez dans l'univers numérique de la Micro-Folie avec son musée, la ludothèque, la réalité virtuelle, les jeux vidéo éducatifs... Vous pourrez également tester votre créativité grâce au FabLab ou aux outils de Musique Assistée par Ordinateur. À noter que les services habituels de La Bulle sont en pause pendant ces temps dédiés à la Micro-Folie !

MICRO-FOLIE | LES JEUDIS | de 14h à 18h | 04 50 84 23 24 | Micro-Bulle, 21 avenue de Verdun | annemasse.fr/au-quotidien/culture/la-bulle-accueil



UNE SOIRÉE 100% RAP !

Une soirée explosive vous attend à Château Rouge où la nouvelle génération du rap prendra possession des lieux ! Au programme : Ooralise et Titus enflammeront la scène avant de céder le micro à Jeune Mort et son univers froid et sombre. Mais ce n'est pas tout ! Au café, les amoureux des mots pourront briller lors d'un Open Mic exceptionnel. Défiez les autres participants dans des joutes verbales palpitantes. Envie de montrer votre talent ? Inscrivez-vous vite à punchlive@radiomagny.com !

VENDREDI 21 MARS | 18h30 | Payant | Château rouge | chateau-rouge.net





8 MARS : JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Quels sont les défis et avancées en matière d'égalité femmes-hommes ?

Qu'en est-il à Annemasse ? De la symbolique historique aux enjeux actuels, découvrez l'exposition dédiée à la journée internationale des droits des femmes.

TOUT LE MOIS DE MARS | Hall de l'Hôtel de Ville | Gratuit



UN MOIS DE MARS SOLIDAIRE AVEC LES RESTOS DU CŒUR

Participez à la grande collecte des Restos du Cœur (28 rue du Vernand) les 7, 8 et 9 mars ! Un geste simple qui permettra à 350 familles de bénéficier d'une aide alimentaire pendant plusieurs mois. Les Restos du Cœur vous invitent également à jouer à leur grand loto le dimanche 16 mars dès 13h à la salle Martin Luther King (25€ les 3 cartons) ! À la clé : la satisfaction d'aider une noble cause.

Infos au 07 45 09 98 72



LA FÊTE NATIONALE 2025 : C'EST VOUS QUI L'AVEZ CHOISIE !

Vous avez été 588 à donner votre avis sur les festivités du 14 juillet, que ce soit sur les boitiers de vote ou en quelques clics sur imaginons-annemasse.fr. Le verdict est sans appel : le feu d'artifice fait toujours rêver avec 292 voix, devançant la guinguette et son ambiance champêtre (152 voix), et le ballet lumineux des drones (144 voix). Merci de votre participation et rendez-vous cet été pour un ciel qui s'embrasera de mille couleurs !



FORUM JOB DATING : À VOS CV !

Cette année, le forum job dating vous donne rendez-vous mercredi 23 avril au complexe Martin Luther King, de 13h30 à 17h. L'événement est organisé par les points information jeunesse d'Annemasse, Gaillard et Ville-la-Grand, en partenariat avec la Mission locale.

L'objectif de l'événement : faciliter l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, en favorisant la rencontre entre des entreprises de toute l'agglomération ayant des besoins en recrutement cet été et des candidats en recherche d'emploi. Des offres variées sont à pourvoir, pour des postes d'employé(e) polyvalent(e) de grande distribution ou en restauration, de facteur(trice), de professionnel de la petite enfance (auxiliaire du puériculture, titulaires du CAP Petite enfance)...

DES STANDS POUR BIEN VOUS PRÉPARER

Profitez du forum pour rencontrer la vingtaine de recruteurs et passez un véritable entretien de recrutement ! Vous vous sentez un peu stressé(e) à cette idée ? Faites un tour sur les stands dédiés à la préparation d'un entretien : vous pourrez réaliser une simulation, recevoir des conseils sur la façon de vous présenter, la gestuelle à adopter, mieux repérer vos éventuels tics de langage, ou encore imprimer votre CV et votre lettre de motivation.

MERCREDI 23 AVRIL | Au complexe Martin Luther King | Gratuit | Les offres sont disponibles sur demande auprès de l'Info Jeunes.

Plus d'informations par téléphone au 04 50 95 07 57
ou par mail à info.jeune@annemasse.fr





FORUM DE L'EMPLOI : VOTRE PROCHAIN TRAVAIL VOUS ATTEND !



Et si votre nouvelle aventure professionnelle commençait ici ? Venez rencontrer les entreprises locales au Forum de l'Emploi. Plus de 60 recruteurs, tous secteurs confondus, vous ouvrent leurs portes. Que vous soyez en quête d'un nouveau défi ou simplement curieux de découvrir d'autres horizons professionnels, c'est le moment de faire de belles rencontres et de postuler ! 150 offres d'emploi sont à saisir !

JEUDI 10 AVRIL | de 9h à 16h | Ouvert à tous | Complexe Martin Luther King

LAISSEZ LA BIBLIOTHÈQUE VENIR À VOUS !

Habitant-e-s d'Annemasse, la bibliothèque Pierre Goy a besoin de vous ! Nous recherchons un-e volontaire pour accueillir une rencontre littéraire chez lui/elle cet été. L'événement rassemblerait entre 10 et 20 personnes. Un jardin ou une terrasse serait un plus.

Si vous êtes intéressé-e-s ou souhaitez plus d'informations, contactez la bibliothèque : 04 50 95 89 09 / bibliotheque.annemasse@annemasse.fr ou venez directement sur place au 4 place du Clos Fleury.



FEMMES DE POUVOIR

Une rencontre avec trois autrices à la carrière significative, qui au travers de l'écriture, questionnent le rôle des femmes et leur place dans la société. Retrouvez Emma Becker, Céline Tran et Camille Emmanuelle pour une table-ronde autour de leurs parcours littéraires et ouvrages respectifs.

VENDREDI 11 AVRIL | 19h | Gratuit | Inscription auprès de la Bibliothèque Pierre Goy | Public adulte | 04 50 95 89 09 | Complexe Martin Luther King | bibliotheques-intermede.fr



CAMILLE
EMMANUELLE



CÉLINE TRAN



EMMA BECKER

© Marie Rouge

© Debora Anderson

© Pascal Ito



4^e TOURNOI DE MÖLKKY

Envie d'un week-end ludique ? L'association Mölkky Lac et Montagne vous propose un tournoi du célèbre jeu d'adresse finlandais. Que vous soyez expert ou débutant, venez tenter votre chance, l'ambiance conviviale est garantie entre amis ou en famille !

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 MAI | 6 € par joueur | Stade Henri Jeantet, rue Clément Ader | Inscription : molkkylacmontagne@gmail.com



FORUM ATOUTS ÂGES : LE BONHEUR SE CULTIVE À TOUT ÂGE

Vous avez plus de 60 ans et rêvez de nouvelles aventures ? Ce forum est votre rendez-vous ! Tout au long de la journée, des stands animés par des organismes et partenaires, ressources précieuses, seront là pour vous accompagner dans votre quotidien. Une palette d'activités vous attendent également : de l'aquagym au yoga sur chaise, du dessin à la balade contée, des conférences sur la joie de vivre ou sur les liens amoureux, une séance relaxante de Qi Gong... Des moments de partage uniques qui vous permettront de rencontrer d'autres seniors dynamiques.

MARDI 15 AVRIL | Gratuit | 06 82 48 67 29 | Public senior | Complexe Martin Luther King, navette gratuite entre les sites | Inscription : billetweb.fr/journee-atouts-ages-2025





Le jeu est en fête !

“Annemasse joue !”, premier festival du jeu de la ville d’Annemasse, donne rendez-vous à tous les amateurs et passionnés samedi 26 avril, de 13h à 21h, à l’espace Martin Luther King. Au programme : détente, amusement et découvertes.



Après le succès de la « Grande fête du jeu » organisée l’an dernier, la Ville met cette année encore le jeu à l’honneur mais à travers un tout nouveau temps fort : l’événement « Annemasse Joue ! ».

Quel que soit votre âge ou votre niveau de pratique, rendez-vous à l’espace Martin Luther King pour vous divertir entre amis ou en famille et découvrir de nombreux jeux. La seule règle : passer un bon moment ! Le festival est coordonné par La Bulle – Tiers-lieu municipal et son partenaire FestiJeux, qui ont travaillé en lien avec les services de la Ville et de nombreux partenaires pour vous proposer cet événement de qualité.

LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

Des jeux en bois aux tournois d’échecs, en passant par les jeux de plateau, les jeux vidéo ou le rétro gaming, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts ! Un espace pour les plus petits sera aussi proposé.

Venez tester et peut-être acheter certains jeux auprès des deux commerçants d’Annemasse présents lors de l’événement. Des bibliothèques du réseau Intermède seront aussi représentées. Un rendez-vous ludique et intergénérationnel à ne pas manquer !



INFORMATIONS

- Entrée gratuite et ouverte à tous
- Inscription sur place pour l’atelier de fabrication de jeux en bois, l’escape game, les différents tournois et temps forts
- Stands de petite restauration tenus par deux associations

UNE MULTITUDE DE JEUX À DÉCOUVRIR :

Jeux de plateau, escape game, univers de jeux en bois, jeux vidéo, rétro-gaming, atelier de fabrication de jeux en bois, tournois d’échecs, peinture sur figurines, jeux de rôle, kapla®, belote, tournoi de Mölkky...

16
partenaires
sur place



1 500
joueurs attendus
durant
la journée



PORTRAITS

Ces femmes d'exception

honorées à Annemasse



Elles s'appellent Louise Michel, Marianne Cohn, Simone Signoret... Leur nom vous est certainement familier, car il a été donné à certaines rues, écoles ou espaces publics d'Annemasse. Mais savez-vous vraiment qui étaient ces femmes à qui la Ville a tenu à rendre cet hommage symbolique ? À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, mettons en valeur ces figures aussi méconnues qu'inspirantes.

« *Lumière rayonnante de la Résistance* », voici comment Jacques Chirac qualifiait **Lucie Aubrac** (1912 – 2007), qui a défendu les valeurs de liberté et d'honneur, la paix et les droits de l'homme. On retrouve ce même esprit de résistance chez **Mila Racine** (1919 – 1945) et **Marianne Cohn** (1922 – 1944), jeunes héroïnes de la Seconde Guerre mondiale, qui ont risqué leur vie pour sauver des enfants juifs, avant d'être arrêtées et tuées. En 2023, la Ville a rendu hommage à Mila Racine par l'aménagement d'un parc à son nom, dans lequel est installée une grande fresque mémorielle. La défense des droits humains a aussi trouvé son écho en **Simone Veil** (1927 – 2017). Rescapée du camp de concentration d'Auschwitz, elle a lutté pour la dignité des femmes, notamment à travers la loi légalisant l'avortement en France alors qu'elle était ministre de la Santé. Bien avant elle, **Olympe de Gouges** (1748 – 1793) avait déjà défendu l'égalité des sexes en rédigeant la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791, un acte révolutionnaire qui lui valut la guillotine.

ENTRE COURAGE, TALENT ET ENGAGEMENT

Dans le domaine scientifique, **Marie Curie** (1867 – 1934) brille toujours comme une pionnière. Première femme à avoir reçu le prix Nobel, elle est la seule à en avoir reçu deux. Elle a ouvert la voie aux femmes dans la recherche, tout en révolutionnant la médecine avec la découverte de la radioactivité. Le cinéma et les arts ne sont pas en reste avec **Annie Girardot** (1931 – 2011) et **Simone Signoret** (1921 – 1985), deux actrices au talent immense, dont les rôles ont marqué le cinéma français. En 1966, Simone Signoret a été la première française à recevoir un Oscar à Hollywood. L'artiste **Camille Claudel** (1864 – 1943) a quant à elle su imposer son génie dans un monde de la sculpture dominé par les hommes, malgré une vie au destin tragique marquée par l'incompréhension.

Féminiser nos rues, c'est rééquilibrer notre histoire

”

MARYLINE BOUCHÉ,
ADJOINTE EN CHARGE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

